7 octobre 2022

Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine

eaux & vilaine
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE

SAGE Vilaine
Commission Locale de l'Eau

Ordre du jour

1. Validation du compte-rendu de la séance du 6 mai

2. Révision du SAGE

- Point d'étape
- Validation du cahier des charges du marché pour la participation du public

3. Étude « Hydrologie Milieux Usages Climat »

- Retour sur la validation du 2ème bassin versant test
- Validation du cahier des charges du marché HMUC

4. Validation du protocole de mise à jour des inventaires de zones humides localisées

5. Points divers

6. Visite de site

1.Validation du compte-rendu de la séance du 6 mai

SAGE Vilaine
Commission Locale de l'Eau

2. Révision du SAGE

SAGE Vilaine
Commission Locale de l'Eau

Point d’étape

État des lieux

Rapport provisoire d'état des lieux reçu le 29 septembre – envoyé aux parties prenantes (EPCI, SCoT, structures AEP, partenaires techniques, chambres consulaires, représentants des usagers économiques et non économiques, services de l'Etat) et aux membres de la Commission Locale de l'Eau

=> Retours attendus pour le 20 octobre

=> Comité de suivi le 8 novembre

➔ CLE de validation le 25 novembre

Diagnostic :

Démarrage en décembre

Ateliers géographiques en février

Participation du public :

Publication du marché prévue le 10 octobre

Date prévisionnelle de début de la prestation : 1er décembre

Site internet dédié à la révision du SAGE :

En cours d'élaboration en interne, il sera alimenté au cours de la révision du SAGE et permettra le dépôt d'observations et questions des citoyens

Prospective / stratégie :

Marché en cours de rédaction (publication début 2023)

Validation du cahier des charges du marché pour la participation du public

CCTP « participation du public »

Échéances :

⇒ Validation cahier des charges en CLE du 7/10

⇒ Consultation du 10/10 au 10/11

⇒ Notification du marché : 1er décembre

Prestations attendues :

⇒ Dispositif de concertation

- Réalisation de la stratégie
- Animation de la démarche pour Eaux & Vilaine et accompagnement des partenaires relais
- Dossier de la concertation préalable (relecture et écriture de certains passages)
- Outils de communication (rédaction, conseils + intégration outils autres que ceux « rédigés »)

Le dispositif inclut l'évaluation de la démarche

⇒ Assistance et appui méthodologique

- Inclut le dossier de synthèse et le mémoire en réponse aux garantes

Sollicitation des conseils de développement du bassin versant le 30 septembre pour connaitre leur intérêt à mettre en place des actions de participation dans le cadre de cette démarche

3. . Étude « Hydrologie Milieux Usages Climat »

SAGE Vilaine
Commission Locale de l'Eau

Introduction : Contexte et enjeux sur le bassin de la Vilaine

- Des bassins versants en déficit structurel (mis en évidence par l'étude besoins-ressources de 2012)
- Aménagements hydrauliques sur les BV => morphologie altérée => modifications du régime hydrologique des cours d'eau
- Nombreux plans d'eau (17 300 selon le SAGE ; 22 600 selon analyse BD-topo)
- 2/3 du territoire en tête de BV (rangs 1 et 2 de Stralher), dont une part importante altérée
- Localement, des prélèvements importants
- Perspectives : changement climatique et augmentation population

Comment garantir des conditions hydrologiques qui permettent d'atteindre le bon état écologique dans une perspective d'évolution des besoins et du climat ?

Rappels

Principaux résultats de l’étude de préfiguration

L’étude de préfiguration en quelques mots…

Etude technique :

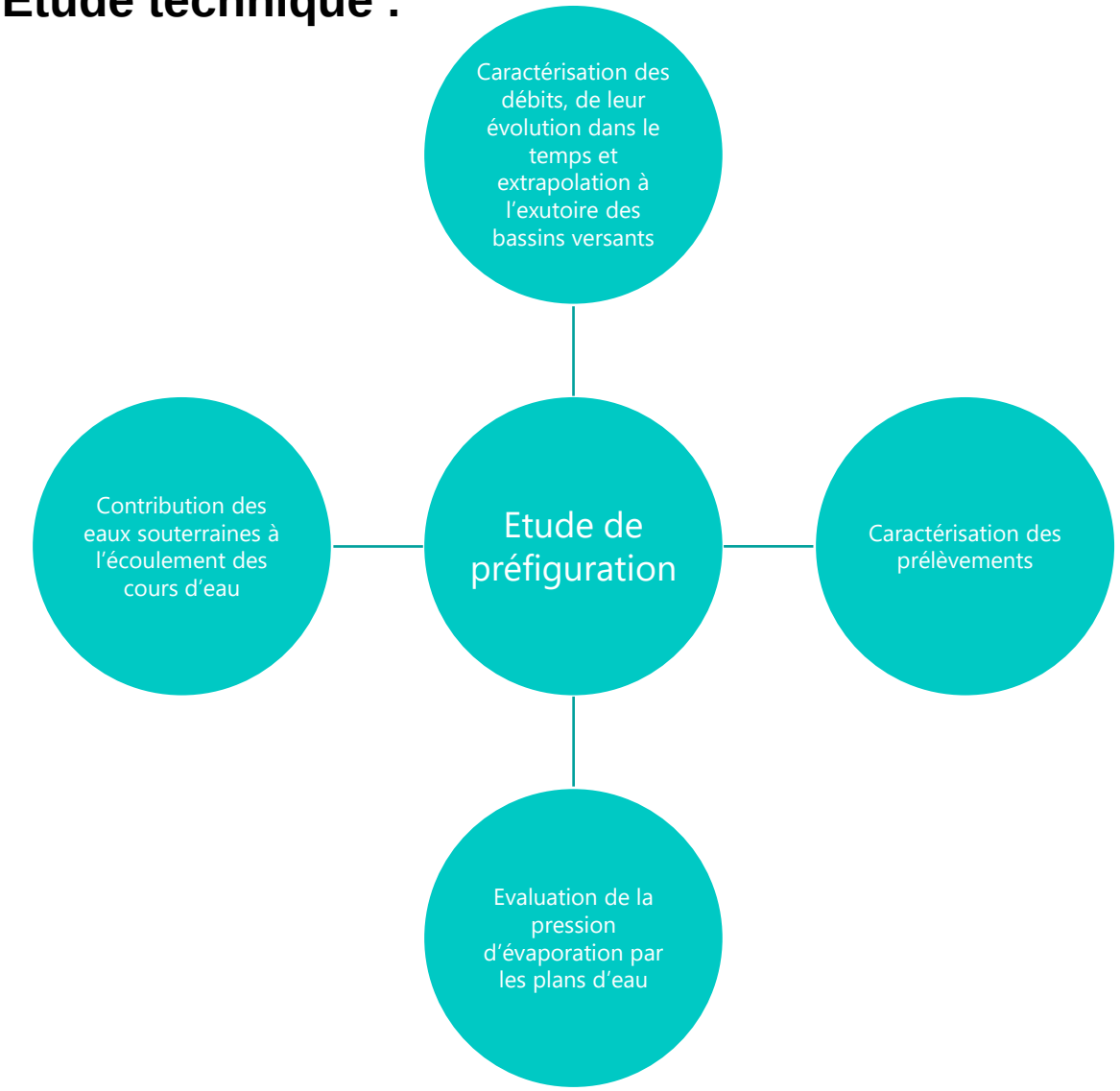

Des débits d'étiage globalement faibles…

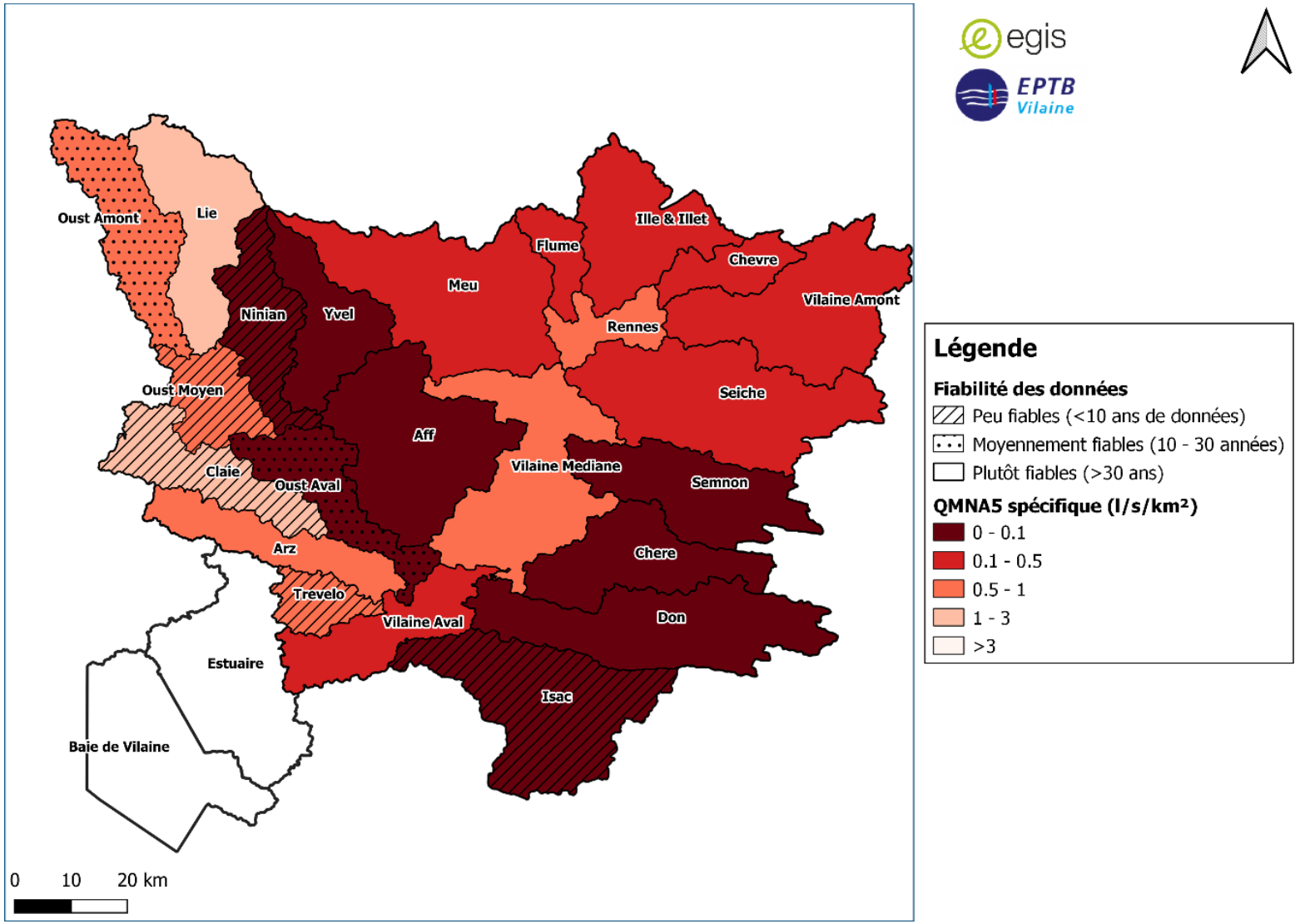

QMNA5 SPÉCIFIQUES DES SOUS-BASSINS VERSANTS DU TERRITOIRE DU SAGE VILAINE

egis

EPTB Vilaine

… avec des disparités entre les sous-bassins versants

Analyse statistique de l'évolution des débits dans le temps :

30 à 50 années de données

Débits moyens, débits d'étiage et durée des étiages

=> Pas d'évolution significative (pour le moment, sauf sur 3 sous-bassins)

Ce qui peut expliquer les faibles débits d'étiage…

Précipitations :

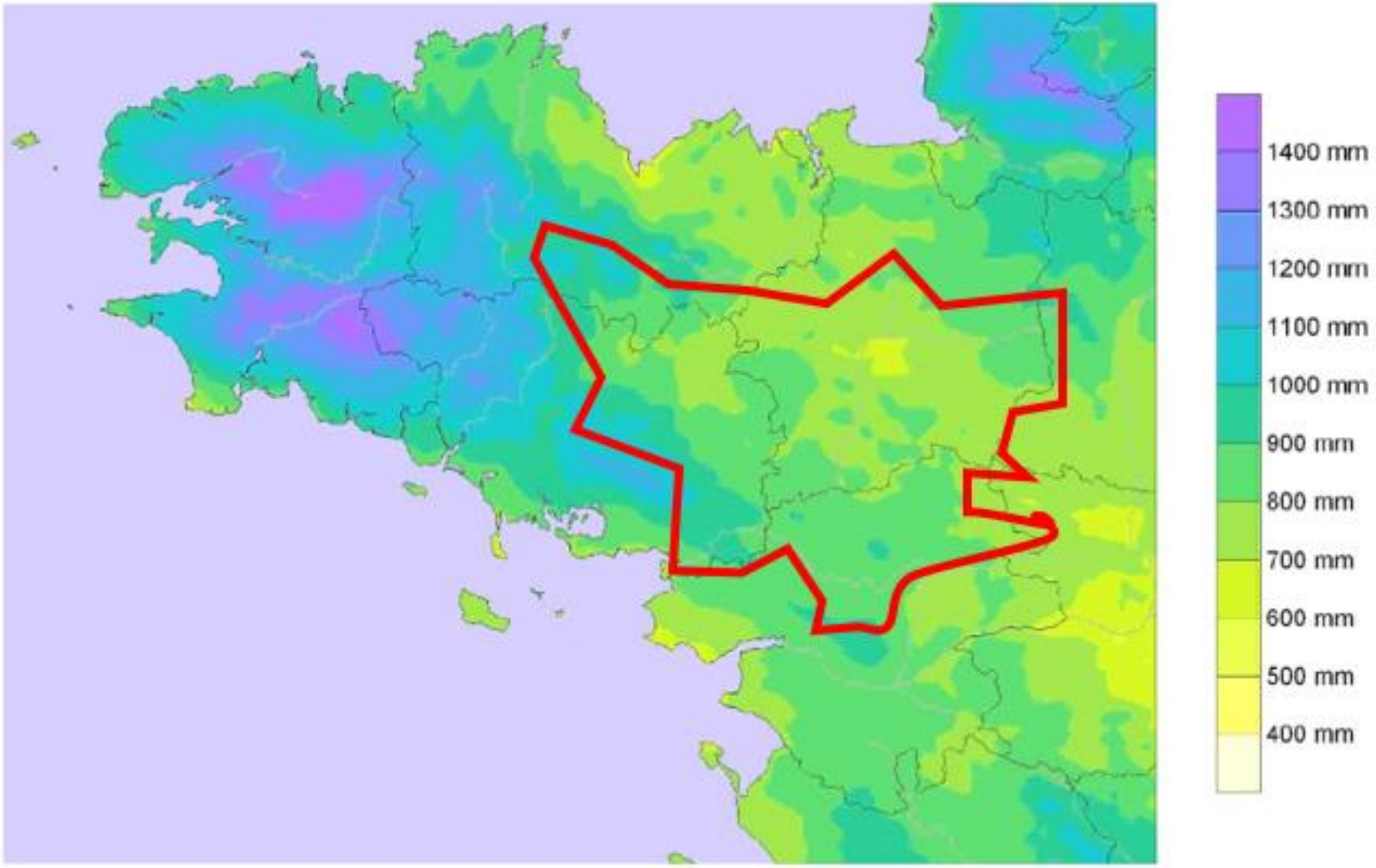

FIGURE 29 : CUMUL DES PRECIPITATIONS (METEO FRANCE : 1981-2010)

Ce qui peut expliquer les faibles débits d'étiage…

Géologie et contribution des eaux souterraines à l'écoulement des rivières :

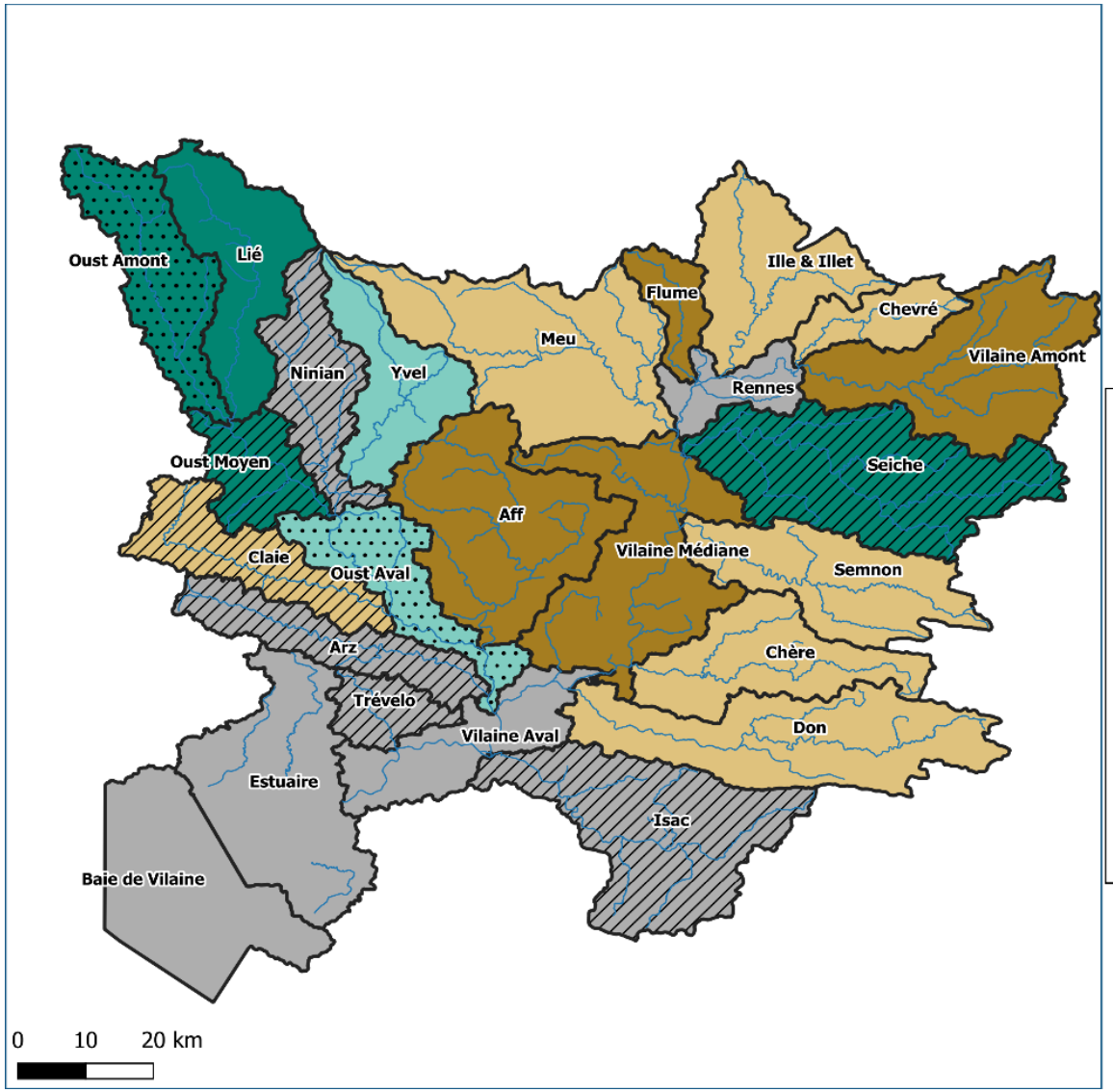

Légende

Fiabilité des données

- Peu fiables (<10 ans de données)
- Moyennement fiables (10 - 30 années)
- Plutôt fiables (>30 ans)

BaseFlow Index (BFI)

- Non renseigné
- 35 - 50% : Faible contribution des eaux souterraines
- 50 - 55% : Contribution moyenne des eaux souterraines
- 55 - 60% : Assez bonne contribution des eaux souterraines
- 60 - 85% : Forte contribution des eaux souterraines

Ce qui peut expliquer les faibles débits d'étiage…

Prélèvements :

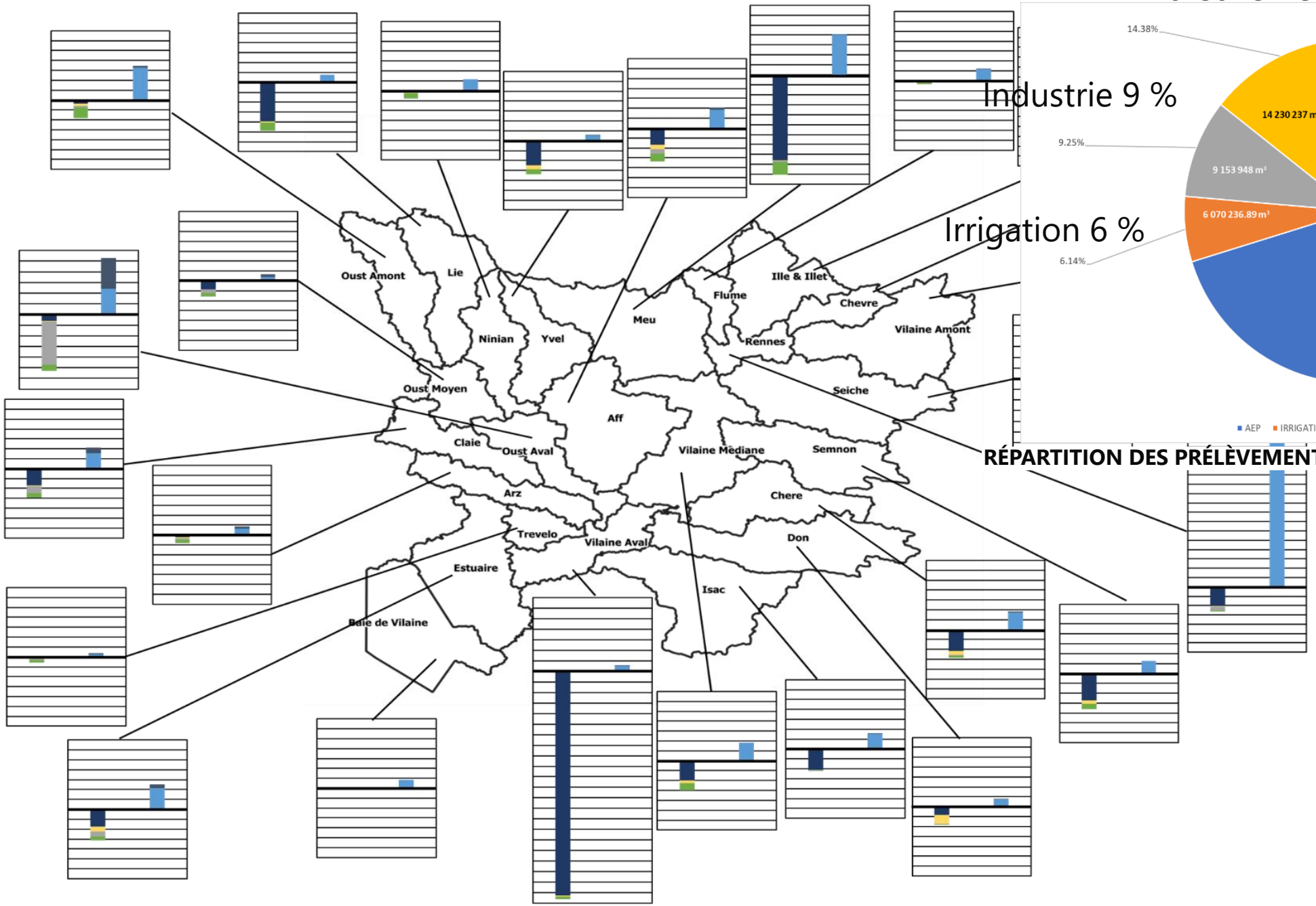

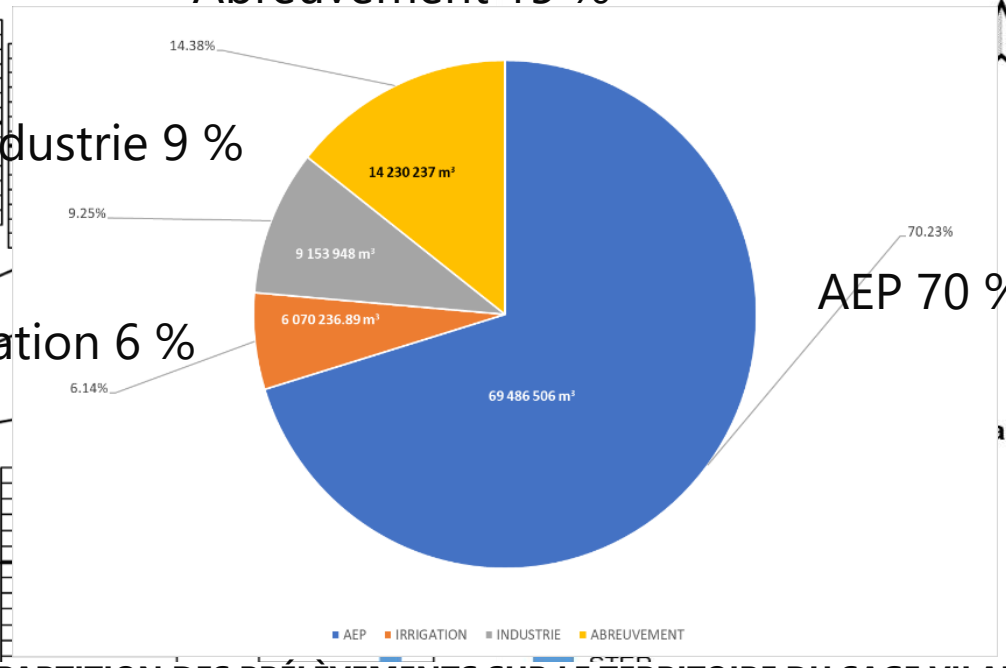

RÉPARTITION DES PRÉLÈVEMENTS SUR LE TERRITOIRE DU SAGE VILAIN

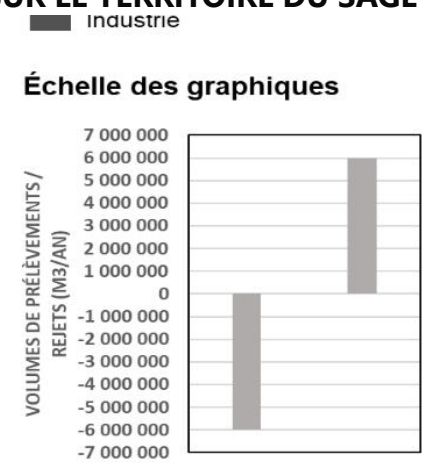

0 10 20 km

Impact quantitatif des plans d'eau

La présence de nombreux plans d'eau …

22 500 estimés sur le bassin de la Vilaine
(source : BD-topo IGN)

… ayant différents impacts sur les milieux aquatiques, dont une évaporation importante en période estivale

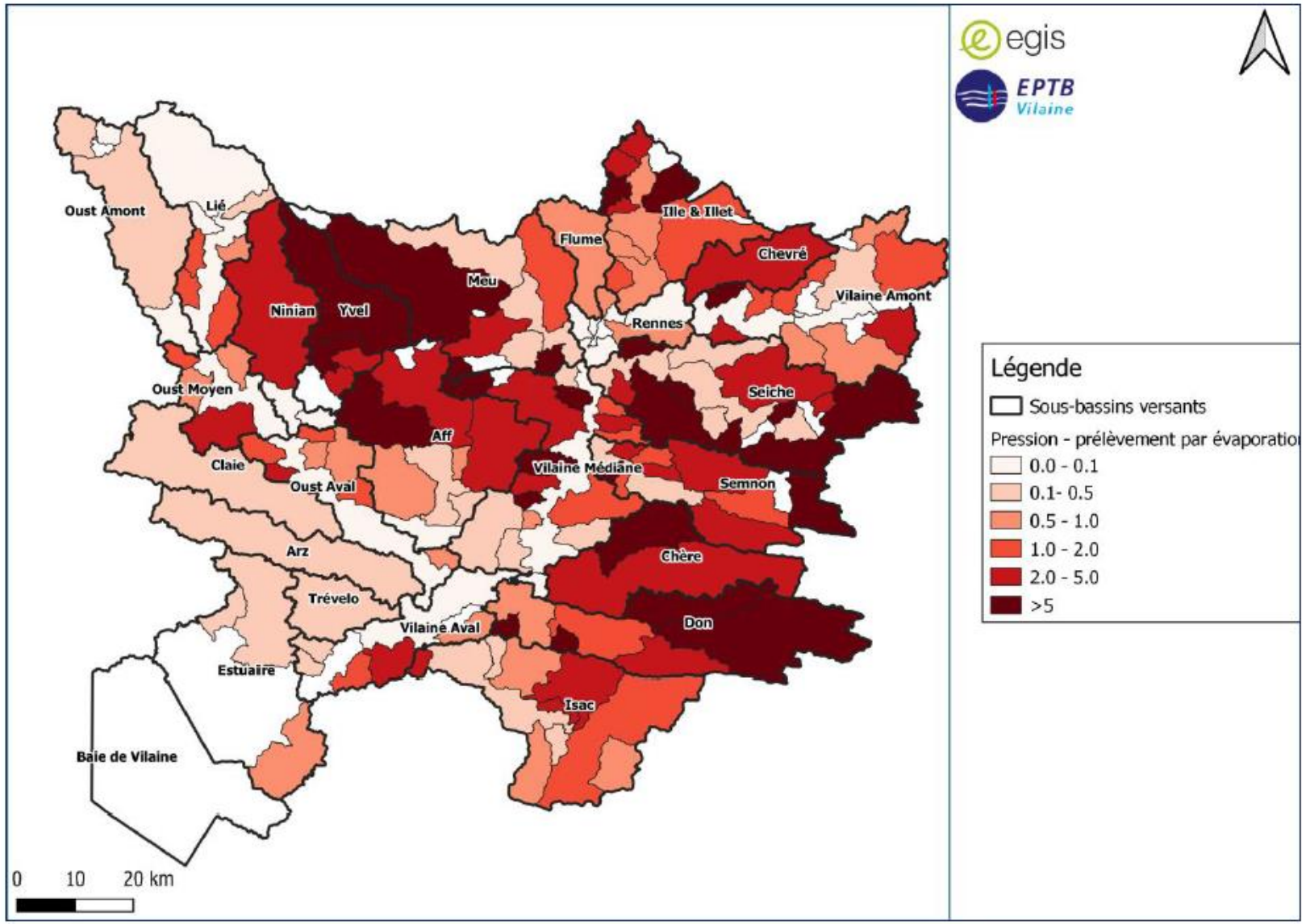

FIGURE 81 : PRESSION EXERCEE PAR L'EVAPORATION SUR LES MASSES D'EAU DU TERRITOIRE DU SAGE VILAINE

Conclusions de l'étude de préfiguration

10 bassins versants en tension pour la gestion quantitative

⇒ Yvel, Aff, Semnon, Chère, Oust aval, Don, Meu, Seiche, Chevré, Vilaine-Amont

1 premier bassin versant test sélectionné

⇒ Bassin versant du Semnon

Objectifs fixés par la CLE (CP 25/03/22)

=> Définir les volumes prélevables et leur répartition entre catégories d'usages

Volumes prélevables (période de basses eaux) :

= V restant après avoir satisfait les exigences

- De santé, de salubrité publique, de sécurité civile et d'alimentation en eau potable de la population

- De vie biologique des milieux aquatiques

(Cf. article L211-1 du code de l'environnement)

⇒ Vocation à figurer dans le règlement du SAGE

⇒ Pris en compte par le Préfet dans le cadre des autorisations administratives (opposabilité)

Répartition des volumes prélevables entre usages

⇒ Vocation à figurer dans le règlement du SAGE

⇒ Dans le cahier des charges : tranche optionnelle, à affermir sur demande de la CLE, au regard du bon déroulement des phases précédentes et d'un consensus qui se dégage entre acteurs suite à la concertation

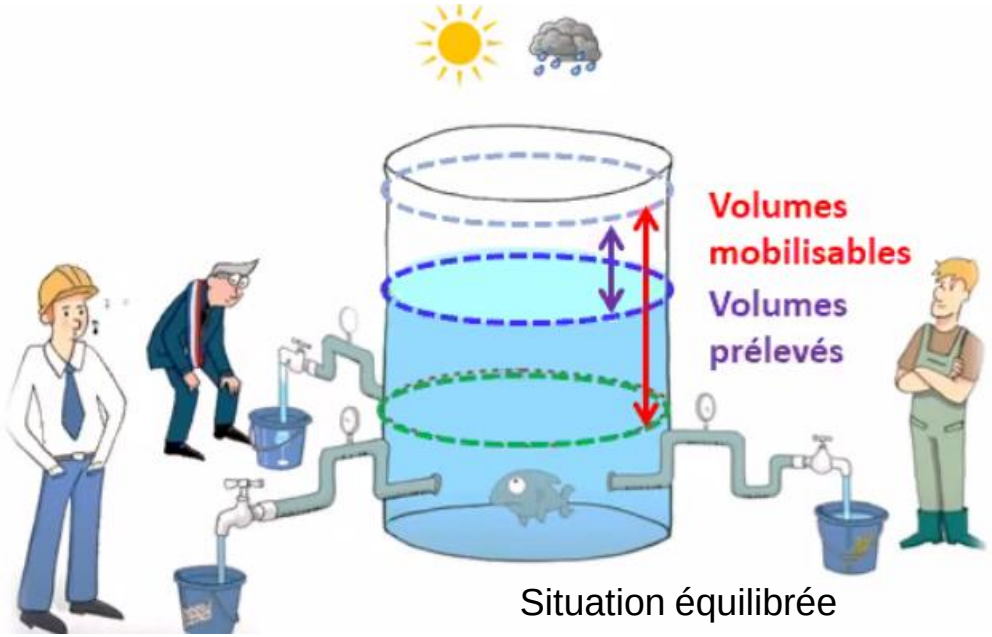

Situation équilibrée

Source des illustrations : https://www.eaurmc.fr/jcms/dma_41138/fr/ca-chauffe-partageons-l-eau

Appel à manifestation d’intérêt sur les études HMUC

Une opportunité de financement

Appel à Manifestation d'Intérêt sur l'étude Hydrologie Milieux Usages Climat

Choix réalisé sur la base des bassins versants prioritaires (CLE du 10/12/21)

Projet EPTB Eaux & Vilaine retenu :

- Étude sur 2 bassins versants
- Une prestation de concertation
- Un poste pour 2 ans (max)

➔ Études à finaliser **pour fin 2024**

Choix du deuxième bassin versant en Commission Permanente du 1er juillet :

- Les bassins versants classés en 7B2 du SDAGE ne sont pas éligibles à l'AMI,
- Les bassins versants ligériens feront l'objet d'une étude à travers un projet européen
- Sur les 4 restants :

• Possibilité de regrouper Vilaine amont et Chevré

• Fort enjeu sur l'alimentation en eau potable sur la Vilaine amont, nécessité d'apporter des éléments de connaissances

Bassin versant	Informations
Yvel	Bassin versant en 7B2 - non éligible
Aff	Bassin versant en 7B2 - non éligible
Semnon	Bassin retenu par la CLE le 10/12
Chère	Bassin versant qui pourra être traité avec le Life Revers'eau (fonds européen)
Oust aval	Bassin versant en 7B2 - non éligible
Don	Bassin versant qui pourra être traité avec le Life Revers'eau (fonds européen)
Meu	Très forts prélèvements AEP + industries alimentées en partie par AEP (prise d'eau de Mordelles et barrage de la Chèze) Pression liée à l'évaporation par les plans d'eau et l'abreuvement du bétail Faible contribution de la nappe
Seiche	Prélèvements pour l'abreuvement du bétail soutenus (un des plus forts prélèvements sur le SAGE), pour l'AEP dans des quantités similaires et également des prélèvements dans une moindre mesure pour l'irrigation et l'industrie. L'évaporation des plans d'eau assez importante et contribution de la nappe semblerait assez forte
Vilaine amont	Très forts forts prélèvements pour l'eau potable + industries alimentées en partie par AEP et l'abreuvement du bétail Pression d'évaporation par les plans d'eau importante
Chevré	Pressions liées à l'abreuvement et à l'évaporation des plans d'eau Faible contribution de la nappe

➔ Choix du bassin versant commun de la Vilaine amont et du Chevré

Contenu attendu de l’étude HMUC

Que sait-on déjà sur les 2 bassins versants tests ?

Ce que l'on connait déjà :

Volet Hydrologie :

- Caractérisation des débits
- Évolution des débits dans le temps
- Contribution des eaux souterraines à l'écoulement des rivières

Volet usages :

- Évaluation des principaux prélèvements (AEP, irrigation, abreuvement, industrie) et rejets (STEP, industries)
- Données annuelles essentiellement
- Estimation de l'évaporation par les plans d'eau

Sur le bassin Semnon :

Débits d'étiage très faibles (20 l/s à Bain de Bretagne)
Tendance à la baisse du débit mensuel du mois d'août
Tendance à la hausse de la durée des étiages
Faible contribution de la nappe

Prélèvements soutenus pour l'AEP
Prélèvements importants pour l'abreuvement et l'irrigation
Forte densité de plans d'eau : près de 2 plans d'eau/km², plus de 60% à moins de 100 mètres d'un cours d'eau

Sur le bassin Vilaine amont-Chevré :

Débits d'étiage faibles (10 l/s sur la Vilaine à Bourgon, 21 l/s sur le Chevré à la Bouëxière)
Tendance à la baisse du débit d'étiage et à la hausse de la durée des étiages, tendance à la baisse du débit moyen mensuel du mois d'avril
Soutien d'étiage sur l'aval (barrages)
Faible contribution de la nappe sur le Chevré, moyenne sur la Vilaine amont

Très forts prélèvements AEP, industries
Forts prélèvements bétail
Nombreux plans d'eau

Schéma de l'étude HMUC sur les bassins de la Vilaine amont-Chevré et du Semnon

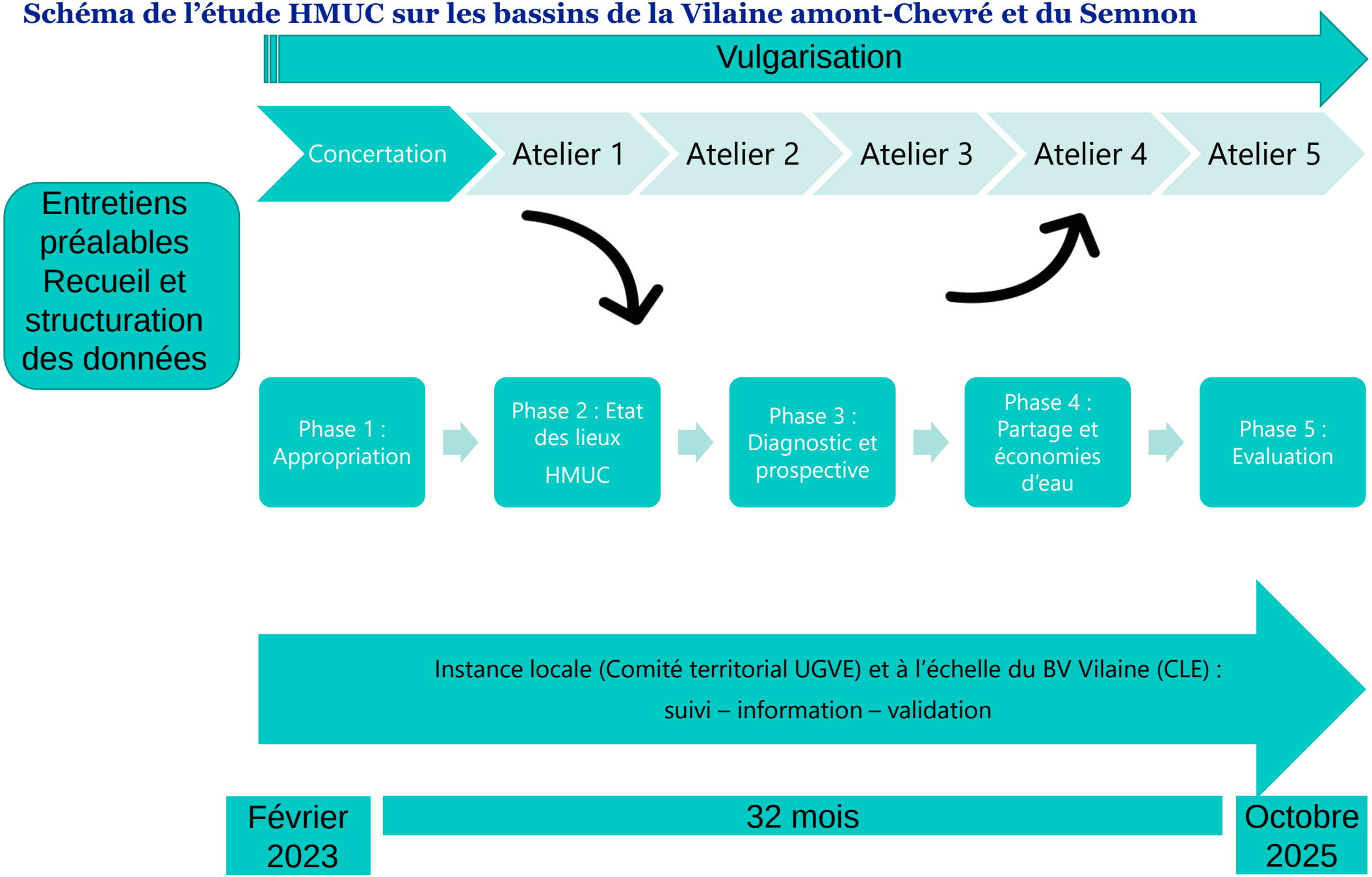

Echelle

⇒ Unité de gestion cohérente

Pas de temps

⇒ Collecte des données les plus fines possibles (journalières si possible, mensuelles a minima)

Périodes

⇒ A définir au cours de l'étude, en fonction des enjeux

⇒ Prendre en compte les périodes indiquées par le SDAGE :

- ⇒ *Période de basses eaux du 1er avril au 31 octobre*
- ⇒ *Hors période de basses eaux : 1er novembre au 31 mars*

Les questions à résoudre dans le cadre de l'étude HMUC

H :

Quelles sont les ressources disponibles et comment évoluent-t-elles sur l'année ?

Comment s'effectue la recharge des cours d'eau par la nappe ?

U :

Quels sont les prélèvements directs / diffus, par catégorie d'usage ? Quelles sont les restitutions ?

Comment se répartissent-ils / elles sur l'année ?

Quels sont les plans d'eau les plus impactants ? Quel est l'impact cumulé des plans d'eau ?

Quels sont les besoins des usagers actuels et futurs ?

M : Quels sont les besoins des milieux aquatiques ?

C :

Quels sont les impacts prévisibles du changement climatique sur l'hydrologie et sur les besoins ?

Comment les anticiper ?

Les questions à résoudre dans le cadre de l'étude HMUC

H :

Quelles sont les ressources disponibles et comment évoluent-t-elles sur l'année ?

Comment s'effectue la recharge des cours d'eau par la nappe ?

U :

Quels sont les prélèvements directs / diffus, par catégorie d'usage ? Quelles sont les restitutions ?

Comment se répartissent-ils / elles sur l'année ?

Quels sont les plans d'eau les plus impactants ? Quel est l'impact cumulé des plans d'eau ?

Quels sont les besoins des usagers actuels et futurs ?

M : Quels sont les besoins des milieux aquatiques ?

C :

Quels sont les impacts prévisibles du changement climatique sur l'hydrologie et sur les besoins ?

Comment les anticiper ?

Est-ce que les besoins des milieux sont respectés toute l'année, avec / sans usages actuels / futurs ?

Le seront-ils dans la perspective de changement climatique ?

Les questions à résoudre dans le cadre de l'étude HMUC

H :

Quelles sont les ressources disponibles et comment évoluent-t-elles sur l'année ?

Comment s'effectue la recharge des cours d'eau par la nappe ?

U :

Quels sont les prélèvements directs / diffus, par catégorie d'usage ? Quelles sont les restitutions ?

Comment se répartissent-ils /elles sur l'année ?

Quels sont les plans d'eau les plus impactants ? Quel est l'impact cumulé des plans d'eau ?

Quels sont les besoins des usagers actuels et futurs ?

M : Quels sont les besoins des milieux aquatiques ?

C : Quels sont les impacts prévisibles du changement climatique sur l'hydrologie et sur les besoins ?

Comment les anticiper ?

Est-ce que les besoins des milieux sont respectés toute l'année, avec / sans usages actuels / futurs ?

Le seront-ils dans la perspective de changement climatique ?

Quelles sont les unités de gestion cohérentes en tension actuellement ? Dans le futur ?

Les questions à résoudre dans le cadre de l'étude HMUC

Quelles adaptations ?

Partage

- Quels débits objectif d'étiage / débits seuil d'alerte / débit seuil de crise ?
- Quels volumes prélevables en période de basses eaux ?
- Quelle répartition entre catégorie d'usages ?
- Quelles conditions de prélèvements hors période de basses d'eau ?

Economies d'eau

- Quelles actions d'économie d'eau pour chaque usage ?

Résilience des milieux

- Quelles actions pour limiter les prélèvements diffus et améliorer la résilience des milieux ?

Connaissance

- Quelles actions de connaissance nécessaires ?

Les points d'attention

Hydrologie :

Analyse hydrologique s'appuie sur les stations hydrométriques pertinentes (données réelles ou analogie sur les sous-bassins non jaugés) +/- modélisation sur le Semnon (une seule station)

Hydrogéologie : Synthèse des connaissances disponibles

Usages :

Chapitre dédié aux plans d'eau

⇒ Analyse exhaustive prélèvements directs des plans d'eau d'irrigation et AEP

⇒ Estimation de l'évaporation et de l'interception des flux liés aux plans d'eau

⇒ Industriels : Enquête pour affiner

⇒ Abreuvement : Enquête pour affiner

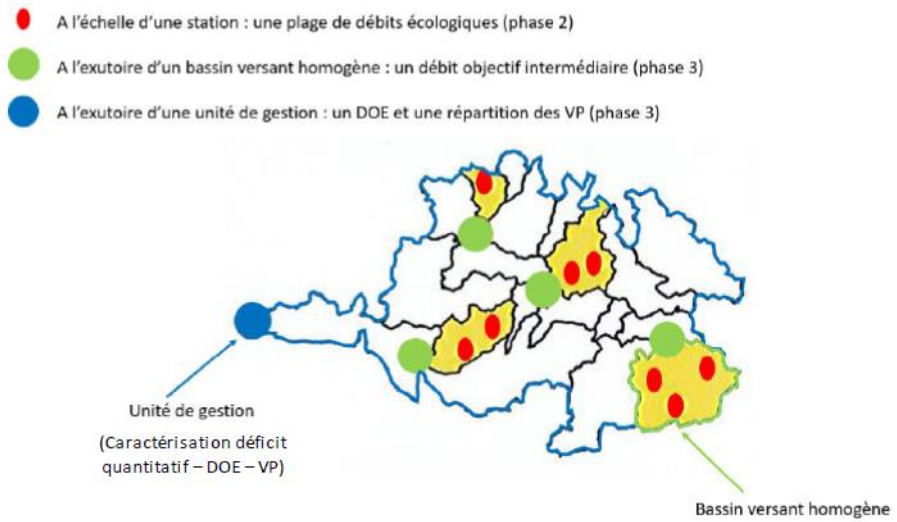

Milieux :

Détermination des débits nécessaires pour le bon fonctionnement des milieux aquatiques

Climat :

A minima : Exploitation des données de prospective climatique existantes (Explore 2070, Explore 2, …)

Possibilité d'aller plus loin avec un diagnostic climatique territorial (méthodologie Rennes 2)

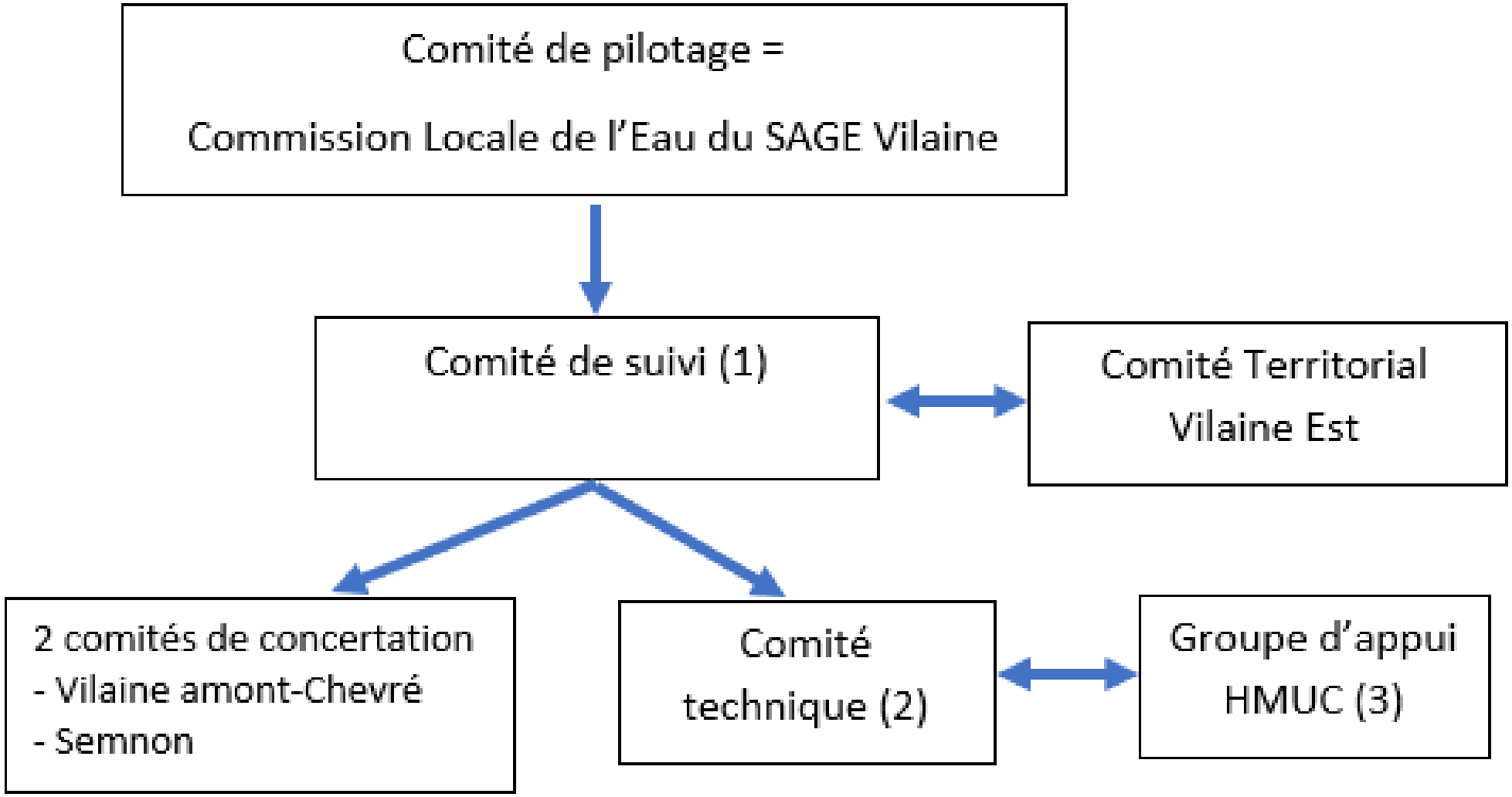
Comité de pilotage =
Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine
Comité de suivi (1)
Comité Territorial Vilaine Est
2 comités de concertation
- Vilaine amont-Chevré
- Semnon
Comité technique (2)
Groupe d'appui HMUC (3)

Concertation => Les parties prenantes

Catégories	BV Semnon	BV Vilaine amont-Chevré	Rencontres préalables
Porteurs de SCOT	SCOT du Pays de Vitré	SCOT du Pays de Vitré	
		SCOT du Pays de Rennes	
		SCOT du Pays de L'Ernée	
		SCOT du Pays de Laval et Loiron	
		SCOT du Pays de Fougères	
	SCOT du Pays des Vallons de Vilaine		
	SCOT de la CC de Châteaubriant-Derval		
	SCOT du Pays de Craon		
	SCOt du Pays Segréen		
EPCI : Développement economique Urbanisme Assainissement Membres d'E&V	Bretagne Porte de Loire Communauté (PLUI)		30/05/2022
	Roche aux Fées Communauté		22/06/2022
	CC Châteaubriant-Derval		13/06/2022
	CC du Pays de Craon		01/07/2022
	Vitré Communauté	Vitré Communauté	20/09/2022
	Vallons de Haute Bretagne Communauté		
	Anjou Bleu Communauté (PLUI)		
		Pays de Chateaugiron Communauté	A venir
		Liffré Cormier Communauté	A venir
		CC de l'Ernée (PLUI)	
		Rennes Métropole (PLUI)	
		CA de Laval (PLUI)	
		CA de Fougères	
Syndicats de production et de distribution d'eau potable	SMG 35	SMG 35	A venir
	Eau des portes de Bretagne	Eau des portes de Bretagne	16/09/2022
	Syndicat de la Forêt du Theil		

Les parties prenantes

Catégories	BV Semnon	BV Vilaine amont-Chevré	Rencontres préalables
Agriculteurs : Irrigations Abreuvement	Chambre régionale d'agriculture de Bretagne : élu et technicien	Chambre régionale d'agriculture de Bretagne : élu et technicien	11/07/2022
	Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire Bretagne : élu et technicien		10/06/2022
	Syndicat d'irrigation de Pléchatel		
	Panel d'agriculteurs représentatifs du sous-bassin	Panel d'agriculteurs représentatifs du sous-bassin	
Industriels : Prélèvements Stations d'épurations industrielles	CCI de Rennes : élu et technicien	CCI de Rennes : élu et technicien	14/10/2022
		ABEA	
		Panel représentatif d'entreprises	
Association de défense de l'environnement	Eau & Rivières de Bretagne	Eau & Rivières de Bretagne	27/09/2022
Habitants	Association de consommateurs à définir	Association de consommateurs à définir	
Fédérations de pêche	Fédérations de pêche 35 et 44	Fédération de pêche 35	04/07/2022
AELB	AELB délégation Armorique	AELB délégation Armorique	Membre du comité technique
OFB	OFB Bretagne - Pays de Loire	OFB Bretagne - Pays de Loire	Membre du comité technique
Etat	DRAAF Bretagne	DRAAF Bretagne	
	DDTM 35 - service eau et biodiversité	DDTM 35 - service eau et biodiversité	A venir
	DDTM 44 - services eau et biodiversité		11/07/2022
	DREAL Pays de la Loire	DREAL Pays de la Loire	
	DREAL Bretagne	DREAL Bretagne	

Ateliers de concertation

	PHASE 1 : Appropriation	PHASE 2 : Etat des lieux	PHASE 3 : Diagnostic et prospective	PHASE 4 : Partage, économie d'eau et résilience des milieux	PHASE 5 : Evaluation
CONCERTATION	**Atelier 1** Partager la cartographie des territoires et des parties prenantes Acculturer et mobiliser les parties prenantes, définir leur rôle dans la co-construction Identifier les données Présenter les hypothèses pour l'état des lieux	**Atelier 2** Partager l'état des lieux Partager les limites et les incertitudes	**Atelier 3** Impliquer les parties prenantes dans la co-construction du diagnostic Définir les scénarios d'ambition avec les parties prenantes	**Atelier 4** Accompagner la recherche de consensus sur le choix d'un scénario Animer la co-construction sur la répartition des volumes prélevables Accompagner l'élaboration des programmes d'économies d'eau	**Atelier 5** Evaluer le travail de co-construction avec l'ensemble des parties prenantes (points positifs, points à améliorer, recommandations pour les futures études, etc.)

Calendrier

Retro-planning de la consultation :

⇒ Délibération Comité syndical le 28/10

⇒ Lancement de la consultation : début novembre

⇒ Réception des offres : début décembre

⇒ Entretiens des candidats : début janvier

⇒ CAO et notification : janvier

⇒ **Démarrage de l'étude : février**

Année	2023											2024												2025									
Mois	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Comité de pilotage (CLE)			CLE						CLE							CLE						CLE							CLE				CLE
Comité de suivi UGVE																																	
Ateliers de co-construction		Atelier 1											Atelier 2							Atelier 3						Atelier 4					Atelier 5		
Comité technique																																	
Etude technique	PHASE 1 Appropriation			PHASE 2 Etat des lieux													PHASE 3 Diagnostic et prospective							PHASE 4 Partage, économie d'eau, résilience des milieux						PHASE 5 Evaluation			
€	Financement AMI																							Hors financement AMI									

Plan de financement

Nature des dépenses (€ TTC)						Plan de financement							
						Phases 1 à 3 dans le cadre de l'AMI				Phases 4 et 5 (hors AMI)			
		Phases 1 à 3 dans le cadre de l'AMI		Phases 4 et 5 hors AMI		AELB		Etat		AELB		Eaux & Vilaine	
		Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant
Etude HMUC Semnon	130 000	75%	97 500	25%	32 500	70%	68 250	30%	29 250	70%	22 750	30%	9 750
Etude HMUC Vilaine amont - Chevré	130 000	75%	97 500	25%	32 500	70%	68 250	30%	29 250	70%	22 750	30%	9 750
AMO concertation	60 000	75%	45 000	25%	15 000	70%	31 500	30%	13 500	70%	10 500	30%	4 500
Coûts internes (plafond de 80 k€/an pdt 2 ans)	160 000	100%	160 000			70%	112 000	30%	48 000				
TOTAL	**480 000**		**400 000**		**80 000**		**280 000**		**120 000**		**56 000**		**24 000**

4. Validation du protocole de mise à jour des inventaires de zones humides localisées

SAGE Vilaine
Commission Locale de l'Eau

Inventaires de zones humides
Procédure de mise à jour de données localisées

1 – Constat de terrain*

2- Transmission des données requises au secrétariat de la CLE pour justifier la demande de mise à jour

3- Analyse des données par l'équipe Eaux & Vilaine à l'appui technique de la CLE

Passage en Commission Permanente de la CLE deux fois par an (avril / mai et octobre / novembre)**

4- Présentation de l'analyse technique en Commission Permanente

Conformité des données aux éléments requis

VALIDATION
Intégration à la base de données

Non conformité des données aux éléments requis

NON VALIDATION

**se rapprocher du secrétariat de la CLE pour avoir les dates

Inventaires de zones humides
Procédure de mise à jour de données localisées

* Constat de terrain

4 types de besoin peuvent être identifiés :

- Ajustement de contours de zone humide déjà identifiée dans un inventaire communal
- Modification de la caractérisation de la zone humide (typologie, fonctionnalité)
- Ajout de zone humide (non identifiée à l'inventaire communal)
- Suppression de zone humide (identifiée à l'inventaire communal)

Données requises pour justifier de la demande de mise à jour

5 éléments d'information sont à présenter auprès du secrétariat de la CLE :

- Identité du demandeur et qualification – nom, prénom et BE correspondant, association, établissement
- Couche SIG correspondante
- Critères d'identification : Flore, Habitats, Pédologie
- Dates d'observations des critères
- Note descriptive

Inventaires de zones humides
Procédure de mise à jour de données localisées

VALIDATION par la CLE du SAGE Vilaine

En cas de validation, le secrétariat de la CLE :

- Etabli un courrier d'information auprès du demandeur, de l'opérateur GEMA et de la commune concernés. Le Président de la CLE demandera au Maire concerné d'en informer le conseil municipal et de l'inviter à prendre acte de l'information, par une délibération, afin d'intégrer la donnée dans l'état de la connaissance sur les zones humides de son territoire.
- Transmet l'information à l'équipe Eaux & Vilaine afin de mettre à jour la base de données du SAGE Vilaine

NON VALIDATION par la CLE du SAGE Vilaine

En cas de non validation, le secrétariat de la CLE informe le demandeur de l'avis de la CLE et donne les raisons de la non-conformité aux éléments requis

Dans tous les cas

L'EPTB Eaux & Vilaine assurera le lien avec les opérateurs GEMA, les EPCI et les structures porteuses de SCoT sur ces demandes

5. Points divers

SAGE Vilaine
Commission Locale de l'Eau

❖ Prochaines réunions :

- Séance plénière de la CLE le vendredi 25 novembre – **14h** – Chartres de Bretagne
- Séance plénière de la CLE Inondations le vendredi 20 janvier – **14h30** – Lieu à confirmer

• Étude évaluative de la politique des SAGE

- Rapports d'évaluation et de recommandations disponibles sur Gest'Eau
- Lancement d'un chantier de « réforme des SAGE », sur la base des 5 axes identifiés

6. Visite de site

SAGE Vilaine
Commission Locale de l'Eau

Visite terrain des travaux de reméandrage du Champalaune à Pacé

eaux & vilaine
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA VILAINE

Travaux d'aménagement des ruisseaux de Champalaune et de la Crespinière

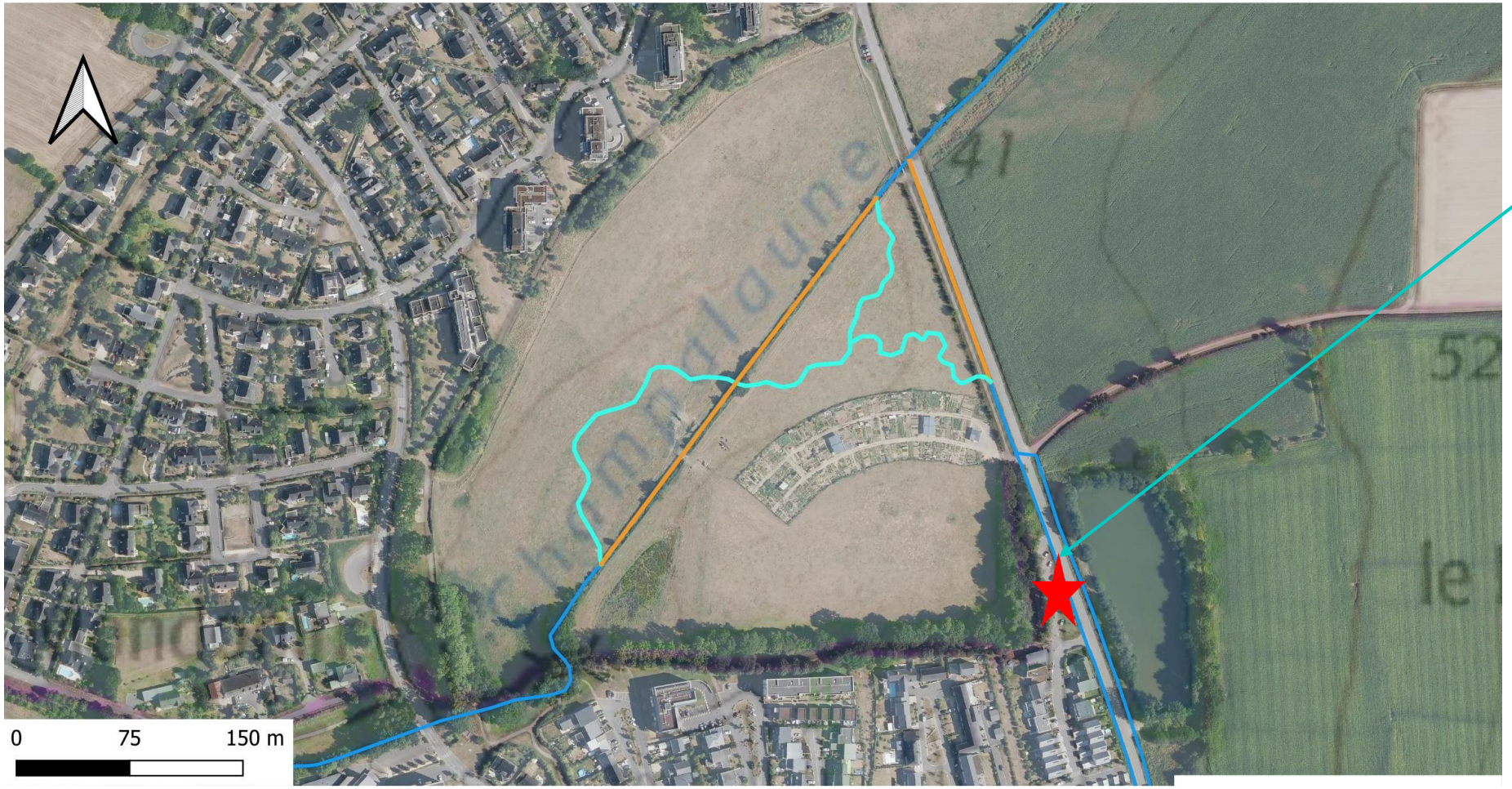

Point de RDV : parking situé rue de la Fontaine à proximité des jardins familiaux de Champalaune

Travaux de restauration
- Reméandrage
- Remblaiement de l'ancien lit
- Cours d'eau

Merci de votre attention

SAGE Vilaine
Commission Locale de l'Eau

eaux & vilaine
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE

Contact
Boulevard de Bretagne - BP 11
56130 LA ROCHE-BERNARD
02 99 90 88 44
eaux-et-vilaine.fr